

AG ENSA-Marseille
Lundi 27 janvier 2020
Amphi Puget
09:00 - 12:30

Présents :

- Max Brouwer, étudiant, élu à la CFVE
- Anne-Valérie Gasc, enseignante-chercheuse ATR, présidente du CPS
- Maxime Mourgues, étudiant, élu à la CFVE

- 70 membres des 3 communautés de l'ENSA-M (enseignants et administratifs en majorité ; une petite vingtaine d'étudiants seulement - en trêve semestrielle à cette date -)

Déroulé de l'AG :

1 / Prise de parole d'Anne-Valérie Gasc

Rappel du contexte :

- Courrier Directions et CA des 20 (19) ENSA - 09-10 décembre 2019
- Courrier ENSA-Paris La Villette - 15 janvier 2020
- Motion AG des CPS de 15 ENSA - 23 janvier 2020
- CPS plénier ENSA-M du 23 janvier 2020 : Signature de la motion = vote de la grève administrative et organisation de l'AG de ce jour

2 / Prise de parole de Max Brouwer

Rappel du contexte

- CR de l'AG nationale des présidences des CPS - 23 janvier 2020

Enjeux de l'AG :

- **Informers les enseignants, les administratifs et les étudiants**
- **Statuer sur et structurer le positionnement solidaire des 3 communautés de l'école au vu du mouvement national**
- **Envisager des actions au sein de l'ENSA-M**

3 / Ouverture du Débat

Christel Marchiaro (enseignante-chercheuse TPCAUI) :

- Cyrille Hanappe enseignant chercheur ENSA-Paris Belleville a fait un appel pour une action nationale lors de la réunion du collège des directeurs du 4 février avec le directeur de la DGP (Direction Générale des Patrimoines) (jet des instruments de l'architecte) ;
- À l'heure d'aujourd'hui : CNECEA en grève (plus d'expertises = plus de qualifications ?) ;
- Sollicitation du CNESERAC (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Artistique et Culturelle), regroupant toutes les écoles supérieures de la culture : pas de réponse à ce jour ;
- Que fait la DRAC PACA / Région sud ????

Hélène Corset-Maillard (Directrice ENSA-M) :

- DRAC actuellement mobilisée sur la réforme de la retraite ;
- Je vais appeler Marc CECCALDI (directeur de la DRAC) pour avoir des infos.

Delphine Monrozies (enseignante-chercheure ATR) :

- Quel impact de la réforme sur l'organisation du ministère ?

Hélène Corset-Maillard :

- Arrêté du 13 janvier modifie sa structuration
- Décision reprend les intitulés actuels mais sur une simple décision de la Direction Générale, on peut éliminer les directions des métiers.
- = Déclassement des textes
- > Réelle fragilisation

Note de relecture du CR / Max Brouwer :

Les décisions sont prises au sein des différentes directions générales, notamment concernant l'organisation de celles-ci.

En effet, tous les directeurs des directions générales peuvent restructurer l'organigramme de leurs directions respectives (la suppression des barrières limitant les possibilités d'organisation des différents bureaux).

Il ne s'agit pas d'une fragilisation mais plutôt de la suppression des barrières limitant les possibilités d'organisation des différents bureaux. D'habitude une réorganisation prendrait approximativement 6 mois le temps de suivre le parcours bureaucratique classique alors que là les différents directeurs des directions générales peuvent réorganiser librement leurs DGs (Il n'y a pas que la DGPat qui est concernée).

- Objectivement : on n'arrive plus à publier de postes
- Manque de vision stratégique pour nos établissements

Anne-Valérie Gasc :

- Nouvelle Directrice de l'architecture : Aurélie Cousi
- Saisir l'opportunité d'une rencontre ?

René Borruéy (Professeur HDR en HCA) :

- Pourquoi ne pas publier la lettre des directeurs ?
- Il faut rendre publique la situation et les enjeux de nos revendications

Actuellement : 1 article dans le journal « La Marseillaise » pour annoncer la grève administrative de l'ENSA-M

> Travailler la médiatisation de la lettre des présidents des CA et Directeurs des ENSA

Arlette Hérat (enseignante-chercheure en VT) :

- Il faut monter en visibilité

Anne-Valérie Gasc :

- Oui, c'est précisément la raison de notre AG

Max Brouwer :

- Boudier le ministère n'est pas une solution
- Quelles sont les actions impactantes ?

Cécile Grignard (Responsable de la bibliothèque) :

En contact avec son homologue à la DRAC = réunion des syndicats semaine prochaine.

René Borruey :

- Mouvement solidaire très important
- La grève administrative, concrètement, ça a une incidence sur le personnel de l'école ?

Anne-Valérie Gasc :

- Non, c'est une grève des instances : ce n'est ni une grève du personnel administratif, encore moins une grève individuelle

Hélène Corset-Maillard :

- Si le CNECEA ne rend pas ses expertises, le ministère risque de ne pas publier les postes.

Christel Marchiaro :

- Y'a déjà plein de gens qualifiés lors de la campagne de qualification précédente donc ils peuvent ouvrir les postes.

Hélène Corset-Maillard :

- J'ai de gros doutes sur l'ouverture de la campagne de recrutements si pas d'expertises...

Note de relecture du CR / Anne-Valérie Gasc :

À l'heure de ce débat, nous n'avions pas connaissance du courrier diffusé par le CNECEA (daté du 24 janvier) dans lequel il précise les modalités de sa grève administrative (les expertises sont poursuivies mais ne seront pas validées si aucune avancée n'est constatée vis-à-vis des revendications figurant dans la motion).

Véronique Roblin (Directrice adjointe) :

- La réunion du comité technique commun des ENSA qui devait se réunir le 23 a refusé de siéger et a rédigé une motion qu'il a lu avant l'ouverture de la séance.

René Borruey :

- Il faut que la presse en parle à l'échelle locale puis à l'échelle nationale.

Christel Marchiaro :

- Il faut relayer et associer la profession (Ordre des architectes, CAUE...).
- Il ne faut pas négliger le pouvoir d'action des architectes (dépôt de permis)

Véronique Roblin :

- Que pouvons-nous faire, NOUS ?

Maxime Mourgues :

- C'est la loi ELAN qui a modifié le dépôt de permis pour les logements sociaux : c'est pas le moment de mettre du bazar là-dedans ;
- Je viens de l'université : les ENSA sont dans de meilleures dispositions que Polytech (à qui il manque 200000 euros pour clôturer son budget)

Anne-Valérie Gasc :

- Je conteste ce point de vue par un simple rappel des chiffres concernant :
- Le coût annuel d'un étudiant (comparatif Grandes Écoles 15000, Universités 11000 et ENSA 9000) ;
- Le statut des enseignants chercheurs à l'université par rapport à celui des ENSA (192 heures TD contre 320 TD).

Note de relecture du CR / Maxime Mourgues :

Pour votre information et après vérification, les couts de scolarité à Aix Marseille Université sont d'un peu plus de 8000€ par étudiants et par ans. A Polytech, du fait de nombreuses ressources propres (taxe professionnelle), la dotation est encore moins élevée.

Max Brouwer :

- Il ne faut pas se fier aux apparences, les ENSA sont particulièrement résilientes et s'adaptent facilement aux conditions, même lorsqu'elles sont pénibles.

Gianluca Cadoni (chercheur) :

- Nous travaillons énormément en « travail caché ».

Arlette Hérat :

- Quid du CA ?

- Sur la question de la publicité, c'est nécessaire : il faut une position très forte de notre CA.

Véronique Roblin :

- José Morales (président du CA) nous rejoint tout à l'heure.

Éric Dussol (enseignant TPCAU, membre du CA) :

- Aucun pb pour un CA exceptionnel et une conférence de presse de la présidence du CA

- Valeur des actions : c'est le plus grand nombre qui est le plus efficace = n'enseignons plus.

Evelyne Bachoc (enseignante ATR) :

- Il faut distinguer différentes temporalités

- Sur du court terme (conférence de presse locale ?)

- À la reprise des cours le 24 février (faisons cours dehors ?)

- À plus long terme (bloquer Parcours sup ?)

- À moment donné, il faudra bloquer.

Max Brouwer :

- Il ne faut pas négliger la dimension humaine d'un blocage de la plateforme parcourssup, derrière tous ces dossiers il y a des lycéens qui sont déjà grandement incertains à propos de leur avenir.

Maxime Mourgues :

- Vous voulez sérieusement bloquer l'enseignement de 1200 étudiants ?

Étudiant :

- Vue la situation actuelle générale et l'ampleur de ses mouvements sociaux... Il faut être un peu plus radical...

Mariusz Grygielewicz (enseignant ATR) :

- C'est un vrai projet pédagogique.

Étudiant :

- Effectivement, la mobilisation entendue sous la réforme des retraites relève, en réalité, de revendications bien plus larges : il nous suffit de s'associer aux manifs déjà là, en étant identifiés ENSA-M.

Véronique Roblin :

- Si grève pédagogique, elle ne peut commencer qu'à la reprise du semestre (à partir du 17 février)

Isabelle Fasse-Calvet (enseignante-chercheur STA, membre du CA) :

- Il faut se caler sur la date du 4 février (rencontre des Directeurs et Présidents CA des ENSA à la DGP)

> Mise au Vote #01 :

**CA extraordinaire plénier suivi d'une conférence de presse
Avant la date du 4 février (si possible)**

Présents : 70 personnes

Contre : 1

Abstention : 4

Pour : 66

Anne-Valérie Gasc :

- Suite à cette communication, souhaitez-vous voter une action locale avec appel de la presse le 4 février ?

Mariusz Grygielewicz :

- Il faut organiser une délégation à Paris le 4 février.

Arlette Hérat :

- L'un n'empêche pas l'autre : envoi d'une délégation restreinte à Paris + une action locale.

Étudiant :

- Il faut communiquer et donner une visibilité de l'école en grève.

Max Brouwer :

- Pour véritablement informer les étudiants, il faut refaire une AG à la rentrée pédagogique (reprise du semestre le 17 février en semaine intensive pour les uns, voyage pédagogique pour les autres — reprise des cours le 24 février)

> Mise au Vote #02 :

Nouvelle AG de l'ENSA-M

Le 24 février 10:00 en amphi Puget

Présents : 70 personnes

Unanimité

Étudiant :

- Droits des étudiants à rappeler > ils ont le droit de faire grève, sans sanction pédagogique.

Mariusz Grygielewicz :

- C'est aux étudiants de bloquer en masse et aux employés (enseignants) de se déclarer grévistes individuellement.

Arlette Hérat :

- Il ne faut pas diviser les trois communautés.

Véronique Roblin :

- Voter la grève est un acte important : retrait de 1/30e de salaire par jour de grève, mais il faudra que chacun se déclare gréviste.

Claudie Colonna (service communication) :

- Mieux vaut communiquer sur « école en colère » (pas encore « école en grève »)

Arlette Hérat :

- C'est prématuré de voter une grève de l'école aujourd'hui,
- Par contre on peut déjà mobiliser.

Jean-François Delhoume (bureau des relations internationales) :

- Il ne faut pas rester en local, il faut surtout penser en mouvement national.

José Morales (président du CA, a rejoint l'AG) :

- Les enjeux sont évidemment nationaux.

Hélène Corset-Maillard :

- Nous avons besoin de soutien pour la réunion du 4 (une mobilisation nationale prête à réagir)
- Mais nous pouvons ne pas agir radicalement avant le 4.

Frédérique Joly (Direction de la pédagogie) :

- Souvent, l'impact est plus grand quand c'est porté par une personnalité (?).

Étudiante :

- Président de la SFA : appel à contribution le 17 février pour mouvement national « danger pour l'enseignement en architecture ».

Max Brouwer :

- Si le 4 le rassemblement n'aboutit pas, plutôt que d'arrêter la communication avec le ministère, on lui communique absolument tout (mails et courriers)...

Étudiant :

- On envoie tous les rendus par mail.

Gianluca Cadoni :

- On centralise cette action numérique sur la journée du 4 ?

Anne-Valérie Gasc :

- Une telle action s'organise pour être vraiment efficace (les boîtes mails du ministère sont protégées : ne réceptionnent pas les fichiers lourds, spam, etc...).

Mariusz Grygielewicz :

- Il faut faire corps avec les autres ENSA.

Frédéric Breysse (enseignant TPCAU) :

- L'exercice de détail est inutile : Il faut faire corps nationalement.

4 / Clôture du débat par Anne-Valérie Gasc :

Nous avons statué sur les modalités d'organisation de notre ENSA-M :

- Un CA extraordinaire au plus vite (si possible avant le 4 février)
- Une nouvelle AG à la reprise des cours en présence de tous les enseignants et étudiants le 24 février

Nous avons statué sur la diffusion publique de la situation :

- Conférence de presse de l'ENSA-M
- Rendre publique par voie de presse la lettre des présidents et directeurs des ENSA de décembre

Nous avons fait émerger des idées d'action locales qui pourront être relayées nationalement (manifestations, action « jet des instruments de l'architecte », inondations de mails...) mais qui ne nécessitent pas, pour le moment, d'être soumises au vote de l'AG.

Nous attendons le résultat des AG des autres ENSA avant le 31 janvier pour acter notre solidarité dans des actions nationales.

Fin de l'AG